

COMITÉ SYNDICAL

Date
convocation :
26 mars 2024

Date de la séance :
03 avril 2024

Les membres en exercice
sont : 35
Quorum : 19
Membres présents : 23
Membres représentés : 3
(Pouvoirs)
Total votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 03 avril 2024

L'an deux mil Vingt-quatre, le 03 avril 2024, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD**

Présents : Mme DUTARTRE Sonia

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE MARNE ET
GONDOIRE**

Présents : Mme Valérie BONNOT, M. Michaël CHAPOTELLE (suppléant de M. SALVAGGIO), Mme Sylvia CHEVALLIER, M. Olivier COLAISSEAU, M. Manuel DA SILVA, Mme Isabelle DUPRE, Mme Geneviève GENDRE, M. Patrick JAHIER, Mme Michèle PETITOT, M. Jacques POTTIER, M. Patrick TAUPIN-GARDIN, Mme Nathalie TORTRAT, M. Sinclair VOURIOT

**VAL D'EUROPE
AGGLOMERATION**

Présents : M. Serge ARNAUD, M. Daniel CHEVALIER, M. Anicet FABRIANO (suppléant de Mme CAPDEVILA) M. Dominique FOURNIER, M. Michel GARROUSTE, M. Cyril MARSAUD, M. Alain MASSON, M. Antoine POUPART

EXCUSES

M. Alexandre AFFRE, M. Patrick AUVRELE, Mme Saïda BOUARABA, Mme Aurore CAPDEVILA, M. David CHARPENTIER, M. Luc CHEVALIER, M. Alioune DJIGO, M. Julien GAILLARD, Mme Anne GBIORCZYK, M. Patrick JOUDRAIN, M. Alain KOLOPP, M. Francesco PITARI, M. Tony SALVAGGIO, M. Laurent SIMON, M. Serge SITHISAK

Pouvoirs :

Mme GBIORCZYK donne pouvoir à M. ARNAUD
M. GAILLARD donne pouvoir à M. MARSAUD
M. L. CHEVALIER donne pouvoir à M.D.CHEVALIER

DELIBERATION N° 12/2024**OBJET : BUDGET PRIMITIF DU SIEMU POUR L'ANNEE 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis préalable favorable du bureau syndical lors de sa séance du 19 mars 2024

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADOpte le budget primitif pour l'exercice 2024 voté au chapitre équilibré en section de fonctionnement et en suréquilibré en section d'investissement

APPROUVE les états joints en annexe : les amortissements, l'équilibre des opérations financières, l'état du personnel

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		BP 2023	Recettes		BP 2023
60-1-2-3	Charges à caractère général	2 741 669.64€	74	Dotations, subventions	2 910 412.51€
64	Charges de personnel	440 000,00€	70	Produits services domaine et ventes div	
65	Autres charges de gestion courante	65 749.94€	13	Atténuation de charges	
67	Charges Exceptionnelles	22 000,00 €	7785	Excédent d'investissement transféré en fonctionnement	
22	Dépenses imprévues	5 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
023	Versement à la section d'investissement	0 €	74748	Subventions autres communes	
42	Opération ordre transfert entre sections	75 193.63€	R002	Résultat reporté ou anticipé	382 069.92€
	Dotation provisions semi-budgétaire	0,00€	43	Opération ordre intérieur section de fonctionnement	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 349 613,58€		RECETTES DE L'EXERCICE	3 349 613,58€

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		BP 2023	Recettes		BP 2023
20	Immobilisation incorporelle Etudes	109 066.98€	13	Subvention d'investissement	73 722,50€
21	Immobilisation corporelle	12 700€	21	Virement de la section de fonctionnement	0,00
27	Autres immobilisations financière	1 500,00 €	40	Amortissement	75 193.63€
13	Etat et établissements nationaux	2625€	R001	Excédent reporté	155 752.73€
	DEPENSES DE L'EXERCICE	125 891,98€		RECETTES DE L'EXERCICE	304 169,23€

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,
- Au comptable de la collectivité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations. Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal
La présente délibération, publiée et transmise aud'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU)
représentant de l'État est immédiatement exécutoire. de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an
que dessus.

Transmis en préfecture le
Pour ampliation

Le Président
Sinclair



REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2024

Ampliaten accès F.lesalto.com